

Notice concernant l'enseignement bilingue séquentiel pour les menuisières/menusiers CFC

L'enseignement bilingue pour les menuisières et menuisiers, qu'est-ce que cela signifie ?

L'enseignement bilingue séquentiel signifie que 20 % environ de l'enseignement de la matière professionnelle est donné en français. L'enseignement porte sur la matière professionnelle, et la langue étrangère sert de langue de travail. Il n'y a pas d'enseignement en langue étrangère au sens courant. Les contenus didactiques sont conformes à l'ordonnance sur la formation en vigueur. Toutes les épreuves sont effectuées en allemand.

Les brèves séquences d'enseignement en français visent avant tout à surmonter la gêne et à constituer un vocabulaire élémentaire pour un usage oral dans le quotidien professionnel. Le but est que les apprenties et apprentis aient une utilisation spontanée de la langue étrangère, sans viser la perfection. La fréquentation de l'enseignement bilingue est attestée dans le bulletin semestriel avec la mention suivante : « plurilingue / immersif en français »

Pour quelles raisons l'enseignement bilingue est-il intéressant pour les menuisières et menuisiers ?

La classe bilingue est une offre qui convient idéalement aux apprenties et apprentis qui souhaitent continuer à utiliser pendant l'apprentissage les connaissances de la langue française acquises pendant la scolarité obligatoire. Ils peuvent s'exercer sans efforts disproportionnés à avoir un entretien simple avec un client et apprendre des termes techniques importants en français.

La faïtière VSSM (fédération suisse des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie) décrit sur son site Internet les exigences envers les menuisières/menusiers CFC comme suit : « Le métier de menuisière ou de menuisier n'est pas pour les pantouflards ! Ce n'est qu'en ouvrant les yeux sur le monde que l'on peut avoir de nouvelles idées. »

Autres avantages de l'enseignement bilingue :

La période sans utilisation de langues étrangères entre l'école obligatoire et les écoles ultérieures est comblée. La langue étrangère est une plus-value pour les apprenties et apprentis au cours de leur formation ordinaire.

Les apprenties et apprentis peuvent au moins maintenir le niveau de français obtenu au terme de la scolarité obligatoire, voire l'améliorer.

La formation professionnelle de menuisière/menuisier CFC est valorisée.

À quoi faut-il encore veiller ?

La motivation est un facteur décisif.

Il faut avoir le niveau A2 en français (ce qui correspond au niveau diplôme en français à l'école obligatoire).

Exemple du niveau A1 : Bonjour! Je m'appelle Manuel.

Exemple du niveau A2 : Bonjour! Je m'appelle Manuel. J'habite à Aarberg et je vais à l'école à Lyss. J'aime mon travail. (sans prétention à la justesse linguistique)

Avez-vous des questions ?

Nous vous proposons volontiers un conseil personnalisé.

Rebekka Marti, directrice adjointe, rmarti@bwzlyss.ch, 032 387 89 89

Reynold Rollier, enseignant Menuisière/menuisier CFC, rrolier@bwzlyss.ch,
032 387 89 89